

Récit Au large du Maroc, les candidats à l'exil sont de plus en plus nombreux à rejoindre de minuscules îlots espagnols dans l'espoir d'atteindre l'Europe. L'Espagne et le royaume chérifien se sont entendus pour les refouler

Le flot montant des migrants sur des bouts de rocher espagnols



3 septembre, Isla de Tierra : des immigrants clandestins ravitaillés par des forces de police. ULY MARTIN/EL PAIS

Madrid
Correspondante

C'est un îlot de 200 mètres de long sur 100 mètres de large, posé à 120 mètres à peine des côtes marocaines, face à la ville d'Al-Hoceima, entre les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla. Un petit bout de terre inhabité, facilement accessible à la nage, où flotte au vent un drapeau rouge et jaune. L'Isla de Tierra appartient au royaume espagnol depuis 1560. Mais elle n'avait jamais autant fait parler d'elle que depuis l'arrivée de plusieurs vagues de migrants. Mercredi 29 août d'abord, 19 Africains subsahariens, suivis dimanche 2 septembre de 70 autres, ont débarqué sur l'îlot avec l'espoir d'atteindre l'Europe.

Personne, avant cette année, n'avait eu l'idée d'accoster sur la poignée de cailloux déserte appartenant à l'Espagne, située dans la mer d'Alboran. La plupart des migrants qui cherchent à atteindre le pays traversent le détroit de Gibraltar, souvent au péril de leur vie, ou embarquent un peu

L'Espagne a trouvé une solution n'impliquant pas la reconnaissance de l'entrée des clandestins sur son territoire

plus à l'est et arrivent à Algésiras ou Almeria. A moins qu'ils ne tentent de franchir les grillages qui entourent Melilla et Ceuta.

Ces derniers mois, ils ont trouvé une voie d'accès moins dangereuse avec ces petites îles espagnoles, pour la plupart inhabitées, situées à proximité des côtes du Maroc, et baptisées Isla de Tierra, Isla de Agua, Peñon de Alhucemas, Islas Chafarinas, ou Isla de Alboran, cette dernière étant plus éloignée des côtes. L'Espagne, inquiète de voir les arrivées se multiplier, a décidé de se montrer particulièrement ferme : à l'exception de seize femmes et enfants emmenés sur Melilla, elle a laissé les immigrés seuls sur l'Isla de Tierra, envoyant des militaires à bord d'un Zodiac leur lancer, depuis la mer, de l'eau et de la nourriture, le temps de trouver une solution qui n'implique pas la reconnaissance de leur entrée sur le territoire espagnol. Chose faite dans la nuit de lundi à mardi, où tous ont été renvoyés au Maroc à la faveur d'un accord avec Rabat.

Cette solution a provoqué la colère des ONG, qui mettent en cause la légalité du procédé, mais elle a permis à Madrid de résoudre un casse-tête qui a commencé avec l'arrivée, entre mai et juin, de 72 migrants sur les Islas Chafarinas. Et s'est poursuivi le 19 août, avec celle de 41 immigrants subsahariens dans l'archipel d'Alhucemas, dont fait partie Isla de Tierra.

Dénonçant des « mafias qui font du trafic d'êtres humains », le délégué du gouvernement central à Melilla, Abdelmalik El-Barkani, a salué la « coopération marocaine pour parvenir à empêcher que l'immigration illé-



gale ouvre de nouvelles voies d'accès à l'Espagne ». Car Madrid pourrait difficilement défendre l'accès à ces bouts de terre sans l'aide du Maroc.

Or les relations diplomatiques entre les deux pays, qui se disputent la souveraineté sur ces territoires, sont pour le moins tièdes. En juillet, le gouvernement espagnol avait ainsi annoncé l'envoi d'un détachement de la garde civile sur les Islas Chafarinas, afin d'aider les militaires à traiter les problèmes d'immigration, auxquels ils ne sont pas préparés. Mais l'annonce avait provoqué un accrochage diplomatique avec Rabat, qui n'avait pas été consulté. L'Espagne avait dû faire marche arrière.

« Le Maroc utilise la politique migratoire comme moyen de pression diplomatique », rappelle François Papet-Périn, chercheur en histoire contemporaine, auteur d'une thèse sur le contentieux hispano-marocain autour de Ceuta et Melilla, qui estime que, « en négligeant la surveillance des côtes », le royaume alaouite « pourrait tenter d'obtenir davantage de fonds de la part de l'Espagne » pour mener à bien cette tâche. Une théorie que vient renforcer la publication récente d'un article sur le coût élevé que

suppose le contrôle des enclaves espagnoles dans un journal marocain proche du pouvoir.

Selon les autorités de Melilla, la pression migratoire n'avait pas été aussi forte depuis 2005, année au cours de laquelle une dizaine de migrants étaient morts en essayant de franchir les grillages de l'enclave. En juin 2012, 46 personnes sont parvenues à franchir ce mur qui sépare à Melilla l'Afrique de l'Europe. Le 7 août, sur une centaine d'Africains ayant tenté de passer, une vingtaine y sont parvenus. Le 19 août, ils étaient 300, selon les autorités, à essayer de franchir le grillage et une soixantaine à réussir.

Du haut du mont Gurugu, qui domine la ville de Melilla, ils seraient plus d'un millier à guetter le bon moment, un relâchement de la garde, un instant d'inattention, pour tenter de franchir les deux grillages de six mètres de haut séparés par un petit fossé. Et, lorsqu'une journaliste du quotidien *El Pais* demande à l'un des hommes qui attendent s'il sait que l'Espagne traverse une grave crise économique, celui-ci lui répond : « La crise ? Chez nous c'est la mort ! » ■

SANDRINE MOREL

Une « réadmission » dénoncée par les ONG

Si les *islotes* et *peñones* sont bien espagnols, comme le clame haut et fort Madrid, comment expliquer le sort réservé aux 73 immigrants expulsés dans la nuit de lundi à mardi de l'Isla de Tierra ? Reconduits au Maroc, livrés aux forces de l'ordre, ils n'ont pas bénéficié des droits en principe réservés aux sans-papiers qui atteignent les côtes espagnoles.

« Les expulsions collectives sont interdites par des traités internationaux, rappelle Maria Serrano, porte-parole d'Amnesty International en Espagne. Aucune garantie n'a été offerte à ces gens, la législation espagnole en matière d'immigration a été bafouée, leur niant la possibilité de demander l'asile politique. » Pour reconduire au Maroc les immigrés qui se trouvaient sur l'Isla de Tierra, l'Espagne s'est appuyée sur un traité de « réadmission » signé en 1992 avec le Maroc, qui permet à Madrid de lui « rendre » les sans-papiers s'il peut prouver qu'ils sont partis depuis son territoire. Si les immigrés avaient débarqué à

Almeria ou Algésiras, ils auraient été conduits à un commissariat, où une procédure d'expulsion individuelle aurait été entamée. Ils auraient bénéficié de la présence d'un avocat et d'un traducteur et auraient pu faire appel de la décision. Ils auraient certes été détenus dans un des centres d'internement des étrangers (CIE), le temps de décider de leur expulsion vers leur pays d'origine.

Mais dans le cas, fréquent, où, par manque de document accréditant leur nationalité, l'expulsion n'aurait pu être réalisée dans un délai de soixante jours, ils auraient été relâchés dans les rues d'Espagne.

Au lieu de cela, les 73 immigrants devraient subir le sort habituel que réserve le Maroc dans de tels cas, selon les ONG présentes localement : ils ont été envoyés à Oudja, à la frontière entre le Maroc et l'Algérie, « probablement après avoir été brutalisés par la police marocaine », soutient M^{me} Serrano.